

CONSEIL MUNICIPAL DE NEVERS

SÉANCE DU SAMEDI 05 AVRIL 2014

COMPTE RENDU DES DEBATS

ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de la séance. Installation du conseil municipal*3
2. *Election du Maire*8
3. *Proclamation du tableau officiel du conseil municipal*..... 13

La séance est ouverte à 11 h 30 sous la présidence du Maire sortant, M. Florent Sainte Fare Garnot.

Ouverture de la séance. Installation du conseil municipal

M. Sainte Fare Garnot – Mesdames messieurs, madame la Députée, mesdames messieurs les conseillers municipaux, mesdames messieurs les citoyens, chers Neversois, je suis heureux de vous accueillir pour cette séance d'installation du nouveau Conseil municipal. L'ordre du jour sera dédié à l'élection du nouveau maire, sous la présidence du doyen d'âge. Il va m'accompagner dans cette séance. Nous aurons, selon la tradition, des interventions politiques des différents groupes représentés au sein de notre assemblée. Puis, c'est bien naturel, une intervention du maire nouvellement élu.

Au moment de laisser une nouvelle majorité prendre la responsabilité de gérer la ville pour six ans, je m'adresse d'abord aux Neversois pour leur dire le bonheur et la fierté qui a été la mienne d'être leur maire. Je voudrais les remercier des liens extrêmement forts qui se sont tissés à travers dix ans d'engagement à leur service et combien de rencontres quotidiennes, d'échanges sur l'intérêt général de la ville, sur les problèmes personnels et quotidiens des habitants. A travers l'ensemble de ces échanges, nous avons œuvré pour la ville. Je souhaiterais en remercier les Neversois. J'ai eu l'occasion de le dire hier, je reste avec eux, avec la volonté de continuer à être utile à notre ville. J'ai confiance en l'avenir.

J'aimerais adresser des remerciements appuyés, en tant que maire et en tant qu'homme, à l'équipe municipale qui m'a accompagné pendant ces six ans de travail, à la fois intense mais heureux pour faire avancer la ville.

J'adresse également des remerciements sincères et appuyés aux services municipaux qui ont accompagné les réformes engagées avec leurs compétences, et elles sont grandes, ainsi qu'avec le sens du service public qui les définit. Et il est immense.

Je voudrais également adresser des remerciements aux conseillers municipaux de l'opposition du mandat qui vient de se terminer, et dont les familles politiques vont maintenant entrer dans la majorité, pour la qualité des échanges politiques, surtout ces dernières années. Après avoir tâtonné dans la relation et la contradiction, nous avons su trouver la bonne tonalité permettant l'expression de chacune des pensées et des projets, dans les limites du respect mutuel et dans le sens de l'intérêt général.

Au moment de transmettre, je regarde l'action menée et je voudrais en extraire l'essentiel. Le premier élément de fierté que nous pouvons revendiquer est celui d'avoir redressé les finances municipales. Malgré la crise, malgré les difficultés qui existent sur le front des dotations de l'Etat et sur le front des recettes strictement municipales à travers l'impôt, nous avons su affronter la situation économique et fiscale et assurer à nos finances la solidité dont elles avaient besoin.

Au moment de transmettre, c'est un élément fondamental de le faire dans des conditions qui permettent à notre ville de continuer à avancer et à de nouveaux projets de voir le jour. Croyez bien que ce combat pour le redressement des finances et pour leur solidité fut un combat de tous les jours qui a appelé, dans les rangs de la majorité désormais sortante, un courage remarquable dont j'aimerais porter témoignage en remerciant chacun d'y avoir contribué.

Nous avons lancé un vaste mouvement réformateur et d'innovation, tourné vers le redéveloppement de Nevers. J'ai eu l'honneur, car je le revendique, de tourner la ville vers le fleuve, pour la première fois, avec quelques opérations symboliques : un « Air de Loire », le nouveau quai des Mariniers et des intentions avancées pour la réappropriation du port de la Jonction, à travers un nouvel équipement aquatique.

Nous avons lancé la politique économique qui manquait à notre territoire, en faisant de l'agglomération le fer de lance du développement économique. Des résultats sont d'ores et déjà présents : le redressement des entreprises Selni, Centre Pharma, Nexon ou BSMAT. J'espère que ces héritages positifs, ces outils de politique publique seront, demain, utiles à notre bassin de vie.

Nous avons lancé le projet rugby. C'est un projet à la fois porteur des valeurs sportives, de combat et de solidarité, mais au-delà, porteur de l'image d'une ville qui se redresse, qui affirme qu'elle peut gagner quand tant d'autres l'ont habituée à croire qu'elle ne devait que perdre. C'est un projet fait pour porter les couleurs de notre ville, très au-delà des limites départementales, de façon que Nevers puisse être connue et reconnue et pourquoi pas admirée. Dans ce projet, il y a l'intérêt général mais aussi la rencontre de deux hommes (et cela compte pour que les choses avancent) : un chef d'entreprise et un élu avec son équipe. C'est aussi une des qualités de ce projet.

Enfin, nous avons conçu et lancé un nouveau projet d'urbanisme, avec le lancement des opérations pour le projet local d'urbanisme. Vous en verrez sans doute les effets sous la

direction du nouveau maire et de son équipe. C'est un dossier tout à fait fondamental pour nous. Dans les mois qui viennent, ces opérations nous permettront de débattre ensemble du projet urbain. Nous travaillons sur la base de ce projet depuis trois ans, avec des urbanistes. Son essence consiste à embellir la ville, en rénovant son centre-ville, en faisant en sorte que la Loire soit au cœur de la cité, sans oublier les quartiers. Ce projet aura vocation à accueillir les intentions de la nouvelle majorité. Nevers est une ville magnifique même si parfois ses beautés n'ont pas été suffisamment mises en valeur. C'est une fierté de vous transmettre des outils construits, solides et déjà pensés. Ils nous permettront ensemble d'aller plus loin dans cette mise en valeur.

J'indiquais que nous avons lancé un vaste mouvement d'innovation et de réformes. Pour autant, nous l'avons mené dans le maintien d'un certain nombre de résultats et d'acquis construits par les générations précédentes d'élus. Chacune de ces générations a notamment œuvré à la construction d'un tissu associatif extrêmement riche à Nevers. C'est un vivier de la démocratie, un vivier d'humanisme qui nous protège, dans une certaine mesure, contre les virus des extrêmes qui prospèrent dans une période de crise comme la nôtre. Ces acquis portent également sur la politique de solidarité. Elle est forte à Nevers, même si elle n'est pas ce que nous pouvons en entendre ici ou là... Quant à la politique culturelle, Nevers est une ville de culture, très au-delà de ce que son statut de ville moyenne pourrait laisser attendre.

Aujourd'hui, j'aimerais aussi parler à l'âme de Nevers. Je m'adresse à vous tous et à tous les Neversois. Apprenons à être fiers d'habiter Nevers et d'être Neversois. Revendiquons nos qualités, bien plus grandes que ce que nous en disons nous-mêmes quotidiennement. Allons de l'avant ! N'ayons ni peur de l'avenir, ni peur d'innover, ni peur d'oser. Enfin, ne cédon plus au discours de dénigrement qui empêche si souvent nos projets de grandir plus vite et mieux. Si nous ne sommes pas les premiers ambassadeurs de notre ville et de notre action, qui pourrait le faire à notre place ?

Je regarde maintenant vers l'avenir, vers demain. Je vais, dans un instant, entrer dans un nouveau rôle, celui de leader de l'opposition. Nous veillerons à ce qu'elle soit vigilante, constructive, car tel est notre rôle au service de l'intérêt général, et critique quand nécessaire. C'est l'héritage de la démocratie, fondée par des siècles de parlementarisme anglais, puis par les pères fondateurs de 1789. Ayons conscience que les institutions nous protègent de nos limites humaines : celles individuelles des élus que nous sommes réunis dans cette instance ; celles

collectives de nos familles politiques avec leurs qualités et leurs défauts. C'est le dialogue, parfois l'affrontement (mais toujours respectueux), qui nous permettent de faire immerger de nos engagements réciproques l'intérêt général de Nevers.

Je souhaite, pour ces six ans, le succès de Nevers. Je me tourne vers l'opposition, que je rejoindrai dans quelques instants, en leur disant le bonheur que j'ai à les connaître. Je vais continuer d'œuvrer dans un nouveau rôle. Je me tourne vers la majorité, sincèrement, en vous disant, prenez soin de Nevers et bonne chance dans votre action !

Nous allons installer le conseil municipal. Comme suite à l'élection au second tour de scrutin des membres du Conseil municipal, proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du dimanche 30 mars 2014 et convoqués par courrier du 1^{er} avril 2014, conformément aux articles L 2122-8, L 2121-10 et L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, je déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Je vous rappelle les résultats constatés au procès-verbal :

- Nombre d'électeurs inscrits : 23 507
- Nombre de votants : 13 971 soit 59,43 %
- Nombre de bulletins nuls : 476 soit 3,40 %
- Nombre de suffrages exprimés : 13 495 soit 96,60 %

Ont obtenu :

- Liste « Nevers à Venir »

6 721 voix, pourcentage : 49,80 % soit 30 sièges

- Liste « Et Nevers Avance »

5 668 voix, pourcentage : 42 % soit 8 sièges

- Liste « Nevers Bleu Marine »

1 106 voix, pourcentage : 8,2 % soit 1 siège

Je procède à l'appel nominal de tous les conseillers municipaux :

M. Denis THURIOT, Mme Amandine BOUJLILAT, M. Mohamed LAGRIB, Mme Christine VILLETTE, M. Guillaume MAILLARD, Mme Marylène ROCHER, M. Philippe CORDIER, Mme Isabelle KOZMIN, M. Guy GRAFEUILLE, Mme Danielle FRANEL, M. Michel SUET, Mme Catherine

FLEURIER, M. Xavier MOREL, Mme Véronique LORANS, M. Hervé BARSSE, Mme Corinne MANGEL, M. Jacques FRANCILLON, Mme Anne WOZNIAK, M. Yannick CHARTIER, Mme Fabienne DESSARTINE, M. Eric PAURON, Mme Elisabeth GAILLARD, M. Guillaume CISZAK, Mme Yolande FREMONT, M. Daniel DEVOISE, Mme Nadia FETTAHI, M. Jean-Pierre MANSE, Mme Pierrette CONCILE, M. Mahamadou SANGARE, Mme Myrienne BERTRAND, M. Florent SAINTE FARE GARNOT, M. Daniel WAREIN, M. Patrice CORDE, Mme Delphine FLEURY, M. François DIOT, Mme Nathalie CHARVY, Mme Blandine BELTIER, Mme Nathalie ROYER, M. Christophe GAILLARD.

Mme Martine Carrillon-Couvreur a manifesté le souhait de pouvoir s'engager pleinement dans ses missions de parlementaire. En accord avec elle, nous avons souhaité que le groupe d'opposition puisse pleinement se consacrer à sa mission fondamentale. Elle est donc remplacée, comme les articles du Code électoral le prévoient, par Daniel Warein. M. Yves Page, pour les mêmes raisons, sera donc remplacé, dès aujourd'hui, par Mme Blandine Beltier.

Comme vous le savez, pour la première fois dans l'histoire de notre démocratie locale, nous avons procédé, lors du scrutin municipal, à l'élection de conseillers communautaires au suffrage direct. Selon les dispositions prévues par la loi, je vous rappelle que les conseillers municipaux élus conseillers communautaires auprès de Nevers Agglomération sont :

M. Denis THURIOT, Mme Amandine BOUJLILAT, M. Mohamed LAGRIB, Mme Christine VILLETTE, M. Guillaume MAILLARD, Mme Marylène ROCHER, M. Philippe CORDIER, Mme Isabelle KOZMIN, M. Guy GRAFEUILLE, Mme Danielle FRANEL, M. Michel SUET, Mme Catherine FLEURIER, M. Xavier MOREL, Mme Véronique LORANS, M. Hervé BARSSE, Mme Corinne MANGEL, M. Florent SAINTE FARE GARNOT, Mme Nathalie CHARVY (en remplacement de Mme Martine Carrillon-Couvreur), M. Patrice CORDE, Mme Delphine FLEURY, M. François DIOT.

Je déclare donc, conformément à la loi, que le conseil municipal de la ville de Nevers est installé. Bon travail à tous.

Conformément à l'ordre du jour qui vous a été adressé, je cède la présidence à M. Jacques FRANCILLON, doyen d'âge de notre assemblée, afin qu'il soit procédé à l'élection du Maire.

Election du Maire

M. Francillon –

Je vous remercie M. le Maire. Mesdames, messieurs les élus, chères Neversoises, chers Neversois, c'est donc en ma qualité de doyen d'âge que j'ai le grand honneur de présider cette assemblée et cette séance d'installation du conseil municipal.

Je voudrais en profiter pour vous dire brièvement quelques mots. Après le temps du débat électoral, voici venu celui de l'action municipale. Je dirais le temps du rassemblement de nous toutes et de nous tous pour le bien de notre ville de Nevers. Cette ville, nous l'aimons. C'est parce que nous l'aimons, que nous sommes tous réunis, ce matin, dans cette salle Pierre Bérégovoy. Les valeurs de notre république nous réunissent aussi. Ces valeurs constituent le socle de nos engagements de citoyen : la liberté, l'égalité, la fraternité, et j'ajouterais la tolérance donc la laïcité, le respect des autres et de toutes les différences. Ce ne sont ni des valeurs de gauche ni des valeurs de droite mais les valeurs de notre démocratie, de notre république, une et indivisible. Ce sont les valeurs de la France et donc celles de notre ville. Nous avons reçu ces valeurs humanistes en héritage. Elles sont notre bien commun. Elles nous viennent du siècle des Lumières, de Rousseau, de Voltaire, de Montesquieu. Elles nous viennent de la Révolution Française, de ces hommes intelligents et courageux qui ont exprimé ces valeurs dans une déclaration au rayonnement universel, la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » de 1789, qui a trouvé son prolongement dans la « Déclaration universelle des Droits de l'Homme » de 1948.

A l'échelle de notre ville, beaucoup plus modeste, notre premier devoir sera de nous inspirer, pour notre action municipale, du magnifique exemple donné par nos grands anciens. Je m'adresse, à cet égard, à mes jeunes collègues. Nous aurons le devoir, tous ensemble, quelles que soient nos différences de sensibilité politique, élus de la majorité ou de l'opposition, de travailler les uns avec les autres, pour le bien de notre commune, de notre agglomération, de notre département et de notre région. La tâche sera rude. Il y aura beaucoup à faire, nous le savons. Nevers, ville d'art et d'histoire, mérite que nous nous intéressions à elle, à son patrimoine, à son fleuve, à ses vieilles ruelles, à ses anciens remparts, à son petit théâtre et aussi à tous ses quartiers sans en négliger aucun, à tous ses habitants sans exclusive aucune. Nevers mérite que nous nous y attachions. Comme l'écrivait Tocqueville dans un grand livre, l'habitant aime sa commune, « il place en elle son ambition et son avenir ». Cet amour pour Nevers, cette ambition, un conseiller municipal trop tôt disparu les avait. C'était un homme de grande culture :

Emmanuel Gisserot. Mes pensées vont vers lui. Il aurait tant aimé être parmi nous en ce jour solennel.

Avant de procéder à l'élection du maire, et après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de 39 conseillers municipaux, je vous propose de désigner deux secrétaires de séance :

- M. Jean-Pierre Manse pour « Nevers à Venir »
- Mme Delphine Fleury pour « Et Nevers Avance »

Conformément à la loi, je vous donne lecture des articles suivants du Code général des Collectivités territoriales :

Article L 2122-1 (Modifié par la Loi n°2013-403 du 17 mai 1013 – art.35) : I. – **Le corps municipal de chaque commune se compose du conseil municipal, du maire et d'un ou plusieurs adjoints.** II. – Les membres du conseil municipal sont classés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes. Après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux. Sous réserve du dernier alinéa de l'article L 2122-10, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.

En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

- 1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge. »

Article L 2122-4 : « **Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix huit ans révolus.** »

Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil général. Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membres de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue

par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire.

En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive. »

Article L.O. 2122-4-1 : « Le conseiller municipal qui n'a pas la nationalité française ne peut être élu maire ou adjoint, ni en exercer même temporairement les fonctions ».

Article L 2122-5 : « Les agents des administrations financières ayant à connaître de la comptabilité communale, de l'assiette du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes ne peuvent être maires ou adjoints, ni en exercer même temporairement les fonctions, dans toutes les communes qui, dans leur département de résidence administrative, sont situés dans le ressort de leur service d'affectation ». La même incompatibilité est opposable dans toutes les communes du département où ils sont affectés aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de service départementaux des administrations financières.

Elle est également opposable dans toutes les communes de la région ou des régions où ils sont affectés aux trésoriers-payeurs généraux chargés de régions et aux chefs de service régionaux des administrations financières ».

Article L 2122-5-1 : « L'activité de sapeur-pompier volontaire est incompatible avec l'exercice, dans la même commune, des fonctions de maire dans une commune de 3 500 habitants et plus ou d'adjoint au maire dans une commune de plus de 5 000 habitants ».

Article L 2122-6 : « Les agents salariés du maire ne peuvent être adjoints si cette activité salariée est directement liée à l'exercice du mandat de maire ».

Article L 2122-7 : « Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu ».

Article L 2122-8 : « La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal.

Pour toute élection du maire ou des adjoints, les membres du conseil municipal sont convoqués dans les formes et délais

prévus aux articles L 2121-10 à L2121-12. La convocation contient la mention spéciale de l'élection à laquelle il doit être procédé. Avant cette convocation, il est procédé aux élections qui peuvent être nécessaires pour compléter le conseil municipal... »

Article L 2122-10 : « Le maire et les adjoints sont élus pour la même durée que le conseil municipal. Toutefois, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le mandat du maire et des adjoints prend fin de plein droit lorsque la juridiction administrative, par une décision devenue définitive, a rectifié les résultats de l'élection des conseillers municipaux de telle sorte que la majorité des sièges a été attribuée à une liste autre que celle qui avait bénéficié de cette attribution lors de la proclamation des résultats à l'issue du scrutin.

Quand il y a lieu pour quelque cause que ce soit à une nouvelle élection du maire, il est procédé à une nouvelle élection des adjoints.

Après une élection partielle, le conseil municipal peut décider qu'il sera procédé à une nouvelle élection des adjoints.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant ».

Article L 2122-12 : « Les élections du maire et des adjoints sont rendues publiques, par voie d'affiche, dans les 24 heures ».

Article L 2122-13 : « L'élection du maire et des adjoints peut être arguée de nullité dans les conditions, formes et délais prescrits pour les réclamations contre les élections du conseil municipal ».

Article L 2122-14 : « Lorsque l'élection du maire ou des adjoints est annulée ou que, pour tout autre cause, le maire ou les adjoints ont cessé leurs fonctions, le conseil est convoqué pour procéder au remplacement dans le délai de quinzaine.

Toutefois, si le conseil se trouve dans l'un des cas prévus à l'article L. 2122-8, il est procédé aux élections nécessaires et le conseil municipal est convoqué pour procéder au remplacement qui a lieu dans la quinzaine qui suit ».

Je vous remercie de votre attention.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous propose de désigner deux assesseurs pour la constitution du bureau qui

procèdera au dépouillement des votes : Mme Amandine Boujlilat pour « Nevers à Venir » et M. François Diot pour « Et Nevers Avance ».

Je propose maintenant de procéder, au scrutin secret, à l'élection du maire. Qui se porte candidat ?

M. Corde –

Merci monsieur le président de séance, merci cher collègue doyen. Je vais présenter une candidature qui n'a pas vocation à gagner. Il n'est pas question de remettre en cause le sort des urnes et la liberté exprimée par Nevers, lors des dernières élections.

C'est une tradition républicaine de présenter la candidature de la tête de liste, lors des élections municipales. Je le ferai donc, en ma qualité de président de groupe sortant. Cette candidature n'est pas une candidature de témoignage, sinon elle ne vaudrait que pour elle-même et elle n'aurait pas de sens. Je présenterai la candidature de Florent Sainte Fare Garnot, pour l'homme qui s'est présenté tout à l'heure, pour le dynamisme et son allant de rénovation au service de Nevers. Il a été, il est encore et il sera demain à l'écoute de nos concitoyens. Il a le sens de l'intérêt général et c'est ce qui l'a conduit, tout au long de ces années. Victor Hugo voulait pour la république deux noms, celui de la liberté et celui de la chose publique. C'est le sens de cette candidature politique. Elle porte le sens du projet porté par la liste « Et Nevers Avance » et par ses valeurs tournées vers le redéveloppement, la ville, l'emploi, l'activité économique, la Loire, le centre ville et vers la solidarité.

Je vous remercie.

M. Suet –

J'ai l'honneur, pour le groupe « Nevers à Venir », de présenter la candidature de Denis Thuriot.

M. Gaillard –

Comme je suis seul à représenter le Front national, je présente également ma candidature, dans le même esprit républicain que la candidature de Florent Sainte Fare Garnot.

M. Francillon –

J'ai enregistré trois candidatures : M. Florent Sainte Fare Garnot, M. Denis Thuriot et M. Christophe Gaillard.

Nous allons procéder aux opérations de vote. S'agissant d'un scrutin secret, chaque conseiller trouvera devant lui un bulletin vierge et une enveloppe.

Je vous propose donc, à l'appel de votre nom, de venir déposer votre enveloppe dans l'urne, de faire constater que vous n'êtes

porteur que d'une seule enveloppe de modèle uniforme fournie par la mairie.

Appel nominal des conseillers par le Président.

Après avoir procédé au vote, je vous propose que les membres du bureau procèdent au dépouillement. Je vais demander aux deux assesseurs, Mme Boujlilat et M. Diot, de prendre place à mes côtés.

Je proclame les résultats :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne) : 39
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

M. Denis Thuriot : 30 voix

M. Florent Sainte Fare Garnot : 8 voix

M. Christophe Gaillard : 1 voix

Est élu maire de Nevers M. Denis Thuriot.

Je cède la parole à notre nouveau maire, M. Denis Thuriot.

Proclamation du tableau officiel du conseil municipal

M. le Maire –

Mesdames messieurs, avant de conclure ce conseil municipal, je vais donner lecture de la délibération dans sa séance du 5 avril 2014 en proclamant le tableau officiel du conseil municipal.

L'article L 2121-1 du Code général des Collectivités territoriales prévoit que « *Les membres du conseil municipal sont classés dans l'ordre du tableau, selon les modalités suivantes.*

- Après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux.

- *Sous réserve du dernier alinéa de l'article L 2122-10, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.*

- *En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales :*

1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge. »

En conséquence, je proclame que l'ordre du tableau du conseil municipal de Nevers est le suivant :

Maire : M. Denis THURIOT ;

Conseillers municipaux : M. Jacques FRANCILLON, M. Jean-Pierre MANSE, Mme Danielle FRANEL, M. Guy GRAFEUILLE, Mme Yolande Frémont, M. Philippe Cordier, M. Michel Suet, M. Mahamadou SANGARE, Mme Marylène ROCHER, Mme Corinne MANGEL, Mme Pierrette CONCILE, Mme Véronique LORANS, M. Xavier MOREL, Mme Elisabeth GAILLARD, Mme Myrienne BERTRAND, Mme Catherine FLEURIER, Mme Isabelle KOZMIN, Mme Fabienne DESSARTINE, M. Hervé BARSSE, Mme Christine VILLETTE, M. Eric PAURON, Mme Nadia FETTAHI, M. Daniel DEVOISE, M. Yannick CHARTIER, Mme Anne WOZNIAK, M. Guillaume MAILLARD, M. Guillaume CISZAK, M. Mohamed LAGRIB, Mme Amandine BOUJLILAT, Mme Nathalie CHARVY, M. Patrice CORDE, Mme Nathalie ROYER, Mme Delphine FLEURY, M. François DIOT, M. Florent SAINTE FARE GARNOT, M. Daniel WAREIN, Mme Blandine BELTIER, M. Christophe GAILLARD.

Avant que je ne prenne la parole pour quelques instants, y-a-t'il des demandes d'interventions de la part des représentants des mouvements présents au sein de ce conseil municipal ?

Mme Charvy –

Mesdames, messieurs bonjour. Comme un certain nombre d'entre vous, aujourd'hui, c'est mon premier conseil municipal. Je ne vous cache pas que j'aurais préféré une configuration différente. J'ai cependant l'honneur de représenter les

écologistes, au sein du conseil municipal, dans cette opposition de gauche que nous incarnons à huit.

Voilà six ans que, nous, écologistes avons travaillé, au sein de l'association Ouverte et Citoyenne à la mise en œuvre d'une citoyenneté active et de la responsabilité écologique, au sein de Nevers. Nous y avons fait vivre l'écologie politique. Notre accord de gauche avec Florent Sainte Fare Garnot repose, et j'interpelle notre temporalité, sur un cycle de rencontres inscrit sur une année entière et aboutissant à un protocole d'accord dont la dimension écologique a été répercutée dans le programme « Une nouvelle ambition écologique pour Nevers ». Je rappellerai quelques thèmes qui nous sont chers : la rénovation thermique des logements à vocation sociale, l'alimentation de proximité à vocation écologique, le vivre ensemble, tout cela dans une perspective de vivre mieux. Je prendrais deux exemples.

La Loire a été beaucoup interpellée pendant cette campagne. Dès 2008, les écologistes ont dit, dans leur programme, la nécessité qu'avait Nevers de retourner son visage vers elle. Florent Sainte Fare Garnot a fait vivre « Un Air de Loire » et a rénové le quai des Mariniers. Je voulais dire à la nouvelle majorité que nous serons particulièrement attentifs à ce sujet et aux projets menés en ce sens.

Par ailleurs, je voudrais parler du petit théâtre. Nous, écologistes, avons organisé, en septembre ou octobre dernier, un café citoyen portant sur le Petit Théâtre. Comme à notre habitude, dans le cadre d'une démocratie participative vivante, nous avons invité tous les citoyens et les acteurs culturels de la ville. Nous serons particulièrement vigilants à ce que vous ferez du Petit Théâtre. Nous avons rédigé des conclusions et nous les tenons si vous le souhaitez à votre disposition.

Nous avons pour ambition que Nevers devienne une ville en transition écologique. Face à la crise sociale, économique et écologique, c'est une alternative nécessaire. Pour finir, je citerai Victor Hugo : « Rien n'arrête une idée dont le temps est venu ». Il nous semble que le temps de l'écologie politique est venu. Nous espérons vraiment que vous voudrez bien prendre en compte cette dimension incontournable. L'écologie est par ailleurs la science des conséquences. Nous ne manquerons pas d'examiner les actes que vous poserez, les décisions que vous voudrez bien prendre au prisme de cette politique exigeante, nécessaire, locale et actuelle, celle de Nevers en 2014. Je vous demande de prendre soin de cette ville. Si la possibilité nous est donnée, nous prendrons nous aussi, avec vous, soin d'elle.

M. le Maire –

Merci. M. François Diot souhaite intervenir.

M. Diot –

M. le Maire, nous vivons un moment important dans l'histoire de notre ville. Les Neversois et les Neversoises ont décidé de changer de majorité municipale. Leur choix est souverain. Nous en prenons acte.

Pour notre part, élus communistes, nous resterons fidèles dans l'opposition à la démarche qui a toujours été la nôtre dans la majorité et à la seule boussole qui a toujours guidé notre action : la satisfaction des besoins populaires, la solidarité avec les plus fragiles, le vivre ensemble, le développement économique de Nevers et de sa région.

M. le Maire, le soir du second tour, vous avez dit qu'il n'y avait pas besoin d'être au Parti socialiste pour avoir des valeurs de gauche. Les huit élus que nous sommes peuvent vous le confirmer. Nous pouvons aussi être au Parti communiste ou à Europe Ecologie. Dans tous les cas, quand nous avons réellement des convictions de gauche, nous ne concluons pas d'alliance avec l'UMP ou l'UDI. A ce titre, je considère que votre liste n'est pas apolitique mais plutôt multicarte. Votre majorité est prisonnière de la droite qui en est pleinement partie prenante. Nous saurons prochainement si messieurs Maillard et Cordier sont parmi vos adjoints et quel sera leur rôle à vos côtés.

Dans l'interview que vous avez accordée au « Journal du Centre », le 1^{er} avril dernier, vous laissez entendre que vous pourriez diminuer le service public municipal, afin de pouvoir baisser la fiscalité locale. Or, vous le savez, les aides de l'Etat sont en retrait et la demande sociale augmente du fait de la crise. En revanche, vous n'y abordez pas les marqueurs de gauche pour lesquels nous allons continuer de nous battre : l'accès au service public municipal pour tous (y compris par une tarification sociale pour les plus défavorisés) ; la solidarité intergénérationnelle par un soutien important au CCAS ; le soutien à l'éducation pour tous par des moyens suffisants alloués aux enfants de nos écoles et une opposition résolue aux fermetures de classes ; l'apprentissage de la vie collective dès le plus jeune âge par l'existence des crèches ; un intérêt particulier pour la rénovation de l'habitat social ; une aide aux familles en difficultés en se positionnant contre les expulsions locatives, les coupures d'eau et les coupures d'énergie. Ces marqueurs de gauche nécessitent une bataille politique afin d'obtenir de l'Etat des moyens budgétaires pour notre ville de Nevers. Cela nécessite une lutte déterminée contre l'austérité, dans laquelle s'entête le Président de la République, à l'inverse du message

des urnes. Il faut rompre avec cette austérité dans toute l'Europe pour donner enfin la priorité à l'être humain.

Voilà ce qui guide l'action des élus de ma famille politique, depuis de très nombreux mandats. Je resterai fidèle à ces orientations, avec ma camarade Blandine Beltier. Vous nous trouverez sur votre route, à chaque fois que vous tenterez de remettre en cause les mécanismes de solidarité qui ont progressivement été construits, depuis 1971, par les majorités municipales successives de gauche.

J'espère enfin, M. le Maire, que nous pourrions nous retrouver, dans ce mandat, pour faire face, à chaque fois que nécessaire, à la démagogie et au populisme qui sont le fond de commerce de l'extrême droite. Nous nous sommes trouvés bien seuls à la combattre, dans cette campagne électorale et elle fait malheureusement son entrée, pour la première fois, dans cette enceinte. Je vous remercie.

M. le Maire –

Je vous remercie. S'il n'y a pas d'autre demande de prise de parole, je vous propose de la prendre moi-même.

Madame la députée, monsieur le maire sortant, mesdames et messieurs les élus, messieurs les directeurs, mesdames messieurs les agents municipaux, mesdames messieurs les Neversois et les Neversoises, mes chers collègues, je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous venez de me témoigner et à vous faire part de ma réelle émotion. Au moment où j'accède à mes nouvelles fonctions, je veux d'abord exprimer à tous les Neversois ma reconnaissance profonde pour nous permettre aujourd'hui de prendre en main la destinée de Nevers, pour les six années à venir.

Passé l'aboutissement qu'est toute victoire, et en ce moment historique de reconnaissance d'une liste indépendante, et non pas d'une liste apolitique (car je crains que je ne sois pas à cette place aujourd'hui si je ne faisais pas de politique) ce qui est différent, je suis conscient aujourd'hui de la responsabilité qui m'incombe et qui nous incombe à tous.

Les Neversois l'ont exprimé à travers ce scrutin. Ils ont envie de renouer avec leur ville. Ils ont envie de la reprendre en main, à travers une équipe ouverte, laïque et républicaine. Je ne crois pas avoir été le dernier à combattre le Front national. C'est pour nous tous une lourde responsabilité. Nous avons su placer, depuis des mois, l'intérêt de tous avant nos opinions partisans, avant nos étiquettes politiques. Nous sommes parvenus, par le dialogue et l'échange, à construire une nouvelle ambition pour notre ville en nous appuyant sur tous les habitants.

J'en appelle, aujourd'hui, à la responsabilité de tous les élus. Je veux que la mairie appartienne à tous les Neversois. Je veux que cette maison commune soit le cœur de l'expression démocratique. Nos valeurs républicaines, la liberté, l'égalité, la fraternité, sont plus que jamais à l'ordre du jour. Elles sont le fondement de notre mouvement et elles nous ont permis de travailler ensemble pour proposer aux Neversois un autre avenir, celui de l'union et du rassemblement. Je veux que ce rassemblement, qui n'est pas une alliance, et l'intérêt de tous soient toujours au cœur de notre mandat.

Pour ceux qui ont vu la carte des tendances politiques de l'Agence France Presse, Nevers est aujourd'hui la seule ville importante de métropole à être enfin reconnue comme diverse et indépendante. N'en déplaise à certains ! Il y a un petit point jaune au milieu du pays, et ce point jaune, c'est nous. C'est une belle satisfaction pour notre façon de penser la politique. Cette idée nouvelle nous a motivés, pendant des mois, et nous a rendus confiants. Nous ne sommes pas seuls. Parmi cette nouvelle équipe qui prend aujourd'hui ses fonctions, vous êtes chacun de vous les représentants des tendances et des convictions qui constituent cette ville.

Aujourd'hui, nous faisons la démonstration que la division ne paie pas. Je veux que cette leçon reçue de la démocratie soit la pierre angulaire de tout notre mandat et de toutes les décisions que nous prendrons pour nos concitoyens, en leur nom, et qui nous sembleront justes et dans l'intérêt de tous.

Nevers est devenue une ville citoyenne mais nous ne sommes pas les propriétaires de la citoyenneté. C'est une liberté que l'on nous confie et pour laquelle les Neversois exigent de nous une exemplarité, une transparence et une abnégation qu'ils sont en droit d'attendre de leurs élus. Nous sommes ici pour donner aux Neversois la fierté de leur ville. Je reprends votre expression M. Sainte Fare Garnot, vous voyez que nos discours n'étaient pas loin.

Nous sommes là pour donner à nos jeunes l'envie de rester ; à nos entrepreneurs l'envie de créer ; à nos familles l'envie de vivre et de travailler, dans une ville qui leur donne les moyens de s'épanouir ; et aux personnes en situation précaire l'envie et la confiance nécessaires pour se battre. Nous sommes là pour permettre à nos concitoyens d'avancer dans la voie qu'eux seuls ont choisie. Ils attendent que nous en soyons les garants et les facilitateurs.

Nous sommes là également parce que les Neversois ont trouvé, dans le programme de « Nevers à Venir », une ambition qui leur

correspond. Elle est d'abord le fruit de la concertation et elle répond aux attentes de chacun. C'est un projet réfléchi avec tous, porté par des personnes compétentes et plurielles. Je suis certain qu'il saura redonner à Nevers son dynamisme mais aussi son rôle de capitale départementale. Je me permettrai une citation, non pas de Tocqueville même si je suis juriste, mais de Henri Ford : « Démarrer ensemble est le commencement, rester ensemble c'est progresser et pouvoir travailler ensemble c'est réussir ». Alors nous réussirons !

Depuis dimanche, j'ai reçu de nombreux appels des autres maires de l'agglomération et d'ailleurs. Ils attendent beaucoup de cette nouvelle perspective. L'odeur de renouveau qui flotte sur toute l'agglomération avec de nombreuses équipes nouvelles est déjà, pour nous tous, signe d'une évolution. Nevers compte aujourd'hui environ 36 700 habitants, c'est la moitié de l'agglomération. Depuis le début, nous défendons une équipe et non pas une personne. Nous défendons un territoire et non pas seulement une ville parce que nous sommes conscients que l'intérêt électoraliste n'est pas l'intérêt général. Nevers ne pourra pas se développer dans le déni des communes voisines qui attendent de notre ville qu'elle insuffle un nouvel élan.

Je vais rassurer sur ma conception du sens politique. Le terme politique, en grec ancien, désigne trois concepts : celui de la civilité *Politikos*, celui de l'organisation de la cité *Politeia* et celui de la pratique du pouvoir *Politikè*. Je veux que nos décisions politiques ne se limitent plus à un acte de pouvoir mais qu'elles soient désormais un acte citoyen. Je veux redonner à la politique son sens premier. C'est ce que nous demandent les Neversois et d'une façon plus générale, si j'ai bien compris les messages sur un autre plan, ce que demandent les électeurs.

Nos concitoyens n'ont choisi ni un homme ni un parti. Ils ont choisi un programme plus ambitieux. Ils ont choisi l'échange plutôt que le bras de fer. Ils ont choisi le rassemblement des bonnes idées plutôt que la conquête des certitudes. Ils ont choisi surtout, et cela nous appartient à tous, le bon sens. Ils ont choisi aussi de respirer.

Respirer c'est pouvoir vivre dignement, pouvoir travailler. L'emploi est notre priorité. Des projets sont d'ores et déjà en discussion. Nous allons nous appuyer et travailler main dans la main avec ceux qui sont les interlocuteurs experts, les entreprises. Nous irons les chercher ; nous n'irons pas quémander mais plutôt proposer les atouts de Nevers. Nous soutiendrons les Neversois qui ont envie de créer leur entreprise. Nous aiderons tous ceux qui ont l'ambition d'être des bâtisseurs, qu'ils soient petits ou grands, qu'ils créent quelques emplois ou

des centaines. Nous serons aux côtés de tous, nous n'abandonnerons personne, ni les commerçants, ni les artisans. Ce qui m'importe c'est la dignité de chacun, que chacun puisse en toute justice trouver à Nevers une ville où il puisse s'épanouir, travailler, se loger et y élever sa famille dignement, dans un esprit de solidarité avec tous ceux qui sont en difficulté, quels que soient les adjoints qui seront nommés.

Respirer passe aussi par les loisirs, par l'éducation et l'enseignement et par les services publics. Je suis très surpris d'entendre aujourd'hui que je diminuerai les services publics. Je n'ai jamais tenu ces propos. Je tords le cou aux rumeurs. Il est hors de question de diminuer les services publics. Ce n'est pas notre philosophie. Respirer passe aussi par les services publics dont, nous, les élus sommes et seront les garants, durant les six prochaines années. Cela passe par la culture, le reflet de ce que nous possédons. Nous avons pensé à la Loire. Je serais ravi de prendre connaissance des conclusions dont madame Charvy dispose pour les associer à nos projets. Nous nous intéressons au Petit Théâtre, à la Maison de la Culture et à tous nos artistes. Notre programmation culturelle doit être nourrie tout autant de la richesse du tissu culturel local que des créations venues d'ailleurs, dans un souci permanent d'échange et de partage. Je veux que les Neversois se retournent sur leur patrimoine, sur les atouts de notre ville. En redonnant aux habitants le plaisir et la fierté d'une ville dynamique, nous ferons d'eux les meilleurs ambassadeurs pour renouer avec une population nouvelle et énergique. Cela passera effectivement par une baisse de la fiscalité, sans toucher au service public.

Je veux également que Nevers s'exporte grâce à ce qu'elle possède. En tant que maire, je parlerai au nom de tous, parce que c'est aujourd'hui ma responsabilité. Parler au nom de tous, c'est d'abord s'assurer que ce que nous disons est le reflet fidèle de l'opinion de tous. Cette expression est le cœur de notre projet « Nevers à Venir ». La consultation citoyenne sera donc pour nous la seule expression démocratique et politique légitime sur les décisions importantes qui engagent les citoyens de notre ville. Je reviendrai sur le projet de centre aquatique auquel les Neversois n'ont pas été associés. Nous aurons une autre piste de réflexion à ce sujet. Je veux rassurer le mouvement écologiste qui n'est pas le seul propriétaire de l'environnement. Nous associerons, dans toutes nos réflexions, l'environnement, la solidarité et le handicap.

Dans cette salle qui porte un nom prestigieux, Pierre Bérégovoy celui-ci a été un bâtisseur au nom des habitants : l'impulsion du centre hospitalier, la rénovation du Palais ducal ont été des grandes réalisations, au service des Neversois et non au service

de son prestige. Il n'y a nulle part d'arche ou de statue en son honneur. Je ne suis pas un héritier autoproclamé de Pierre Bérégovoy mais je veux en être un successeur digne comme ceux de mes prédécesseurs. La mémoire n'appartient pas aux élus du peuple. La mémoire et la fierté appartiennent à chaque Neversois, à chaque habitant. Nous sommes élus par eux. Notre rôle dans l'histoire ne se mesure pas aux monumentales constructions que nous laisserons derrière nous mais aux actes que nous réaliserons pour entretenir le quotidien de chacun. C'est uniquement là que nous devons rechercher une récompense de notre travail.

Au moment où j'accède à mes nouvelles fonctions, je suis conscient que ce n'est pas pour ma carrière ou pour un clan que nous travaillons mais pour que, chaque jour, tous les Neversois se réveillent en ne mettant pas un mouchoir ni sur leurs espoirs ni sur leurs rêves ni sur leurs projets. Nous leur donnerons cette confiance en œuvrant pour que ceux qui vivent et travaillent à Nevers et ceux qui y viendront trouvent ce qu'ils en attendent : des commerces, des services pour eux et leurs enfants et également des opportunités d'avenir et de loisirs.

A compter d'aujourd'hui, mes chers collègues, je veux que Nevers et son agglomération renouent avec l'apaisement, avec l'union et avec l'avenir. Nous n'accomplirons pas cette tâche, seuls, simplement avec nos convictions politiques. Nous l'accomplirons grâce à nos compétences qui ont été le fer de lance du mouvement « Nevers à Venir ». La bonne personne à la bonne place : nous n'avons cessé de le répéter. C'est ainsi que j'ai construit mon équipe. Cette tâche, nous l'accomplirons avec tous ceux qui ont choisi de servir avec dévouement leurs concitoyens, en s'investissant pour la ville. Ce renouveau, nous le bâtirons avec les agents municipaux, les agents communautaires, avec les associations, avec les partenaires experts que sont les chambres consulaires. Cette tâche, nous l'accomplirons en mettant à profit les compétences individuelles de chacun, dans le respect de leur conscience professionnelle, dans le respect de leurs aptitudes, en leur donnant envie de travailler pour la communauté. Je veux dire à tous les professionnels qui travaillent pour cette communauté de ville, que nous sommes des personnes respectueuses des autres. Nous voulons redonner à chacun l'envie de s'investir. Les seules contreparties que nous demanderons sont votre loyauté, votre investissement pour tous les Neversois et la mise au service de la ville de vos capacités.

Notre position d'élus ne nous donne ni super pouvoir ni la science infuse. Je dois savoir que je peux m'appuyer, en toute confiance, sur chacun de vous. C'est dans ce climat de confiance

mutuelle, et uniquement dans celui-ci, nous pourrions travailler ensemble pour Nevers.

Enfin, je veux dire à mes collègues, qui ne représentent pas « Nevers à Venir », nous nous sommes tous exprimés durant cette campagne, à juste titre ou non, au nom et dans l'intérêt de tous les Neversois. Dans notre mouvement, nous avons su rassembler les idées avant les opinions partisans. Je ne serai pas le maire d'une opposition muselée. Je ne serai pas le maire d'une opposition systématique. Je veux être le maire d'une équipe avec une opposition constructive, qui participe au débat et à l'intérêt général. Vous êtes, au même titre que nous, élus par les habitants même si quelques-uns abandonnent un peu prématurément leur mandat. Vous représentez l'expression démocratique de milliers de Neversois. Je respecterai cette expression car je ne suis pas le maire d'un électorat mais celui d'une ville rassemblée autour d'un nouveau projet. Vous portez avec vous des attentes et des espérances. Parce que notre ambition est celle de tous, nous serons toujours dignes et respectueux des idées et des propositions que vous pourriez éventuellement soumettre et qui nous sembleront aller dans l'intérêt de Nevers.

Même si nous ne sommes pas d'accord sur les fondements de ce que doit être la politique de notre ville, je n'entends pas faire table rase du passé ni ancien, ni récent. Il serait bien malhonnête de dire que tout a été mauvais. Je resterai à l'écoute de toutes les forces politiques et des convictions des Neversois que vous représentez. Je resterai à l'écoute de tous les habitants parce que c'est mon rôle de maire d'être accessible et présent auprès de ceux qui attendent de nous que nous les représentions.

Je suis un homme de droit, le sens de la justice est pour moi une conviction profonde. C'est dans le respect de cette conviction que j'assumerai mon mandat de maire et que je serai garant du sens démocratique, au sein de ce conseil municipal.

Enfin, je veux adresser un remerciement chaleureux et sincère à tous ceux qui ont accepté de m'accompagner dans cette quête. Durant des mois, nous avons travaillé ensemble pour offrir un nouveau souffle à Nevers. Chacun de vous a apporté ses compétences au service d'un projet. Certains d'entre vous ont quitté notre liste au nom de l'intérêt général leur importe plus que leur position. Certains d'entre vous se sont investis, durant des mois, dans cette entreprise qu'il trouve juste et sans aucune contrepartie que d'offrir un renouveau. Grâce à vous tous, nous avons vécu une magnifique aventure humaine, faite de dialogue, d'union, de tolérance et d'abnégation pour parvenir, grâce à nos valeurs et à nos opinions, à rassurer tous

les Neversois et à construire un projet crédible et ambitieux. Je compte sur vous pour que nous travaillions toujours dans ce climat de confiance, d'union, d'amitié et de respect mutuel de nos valeurs. Je suis fier, aujourd'hui, de représenter, cet élan citoyen. Je vous confie aujourd'hui l'avenir de Nevers.

Je voulais vous remercier de vos encouragements dont nous aurons bien besoin. Un second conseil municipal se tiendra dans la semaine du 14 avril pour la désignation des adjoints. Je vous remercie de votre attention.

Je déclare ce conseil municipal clos.

M. le Maire lève la séance à 13 heures.

Les secrétaires de séance

Le Maire

Delphine FLEURY

Denis THURIOT

Jean-Pierre MANSE